



DEPARTEMENT DU GARD

VILLE
DE
BELLEGARDE
(30127)

SECURITE/REGLEMENTATION/
CONTENTIEUX

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Bellegarde, le 13 avril 2026

DÉCISION 2026 – 034 SRC

Objet :
Renouvellement contrat d'aide à la gestion des
risques hydrométéorologiques
– PREDICT

Le Maire de la commune de BELLEGARDE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2122-22 ;
Vu la délibération n° 26-033 du 21 mars 2026 du conseil municipal portant délégations du Maire ;
Vu le renouvellement de contrat reçu le 24-02-2026 par PREDICT, concernant le service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques pour la commune ;

Considérant qu'il appartient à Monsieur le Maire de prendre toutes mesures afin de préserver les intérêts de la commune ;

DÉCIDE

Article 1 : d'accepter le renouvellement de contrat proposé par PREDICT concernant le service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques pour la commune à compter du 01 juillet 2026 pour une durée de 6 ans. Le montant du contrat s'élève à 4 500.00€ HT par an.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site de la commune www.bellegarde.fr le 14 avril 2026 et dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du GARD,

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification. Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

Hôtel de Ville – 1 place Charles de Gaulle – 30127 Bellegarde

☎ 04 66 01 11 16 - mairie.accueil@bellegarde.fr

Site : www.bellegarde.fr



Mairie de BELLEGARDE
A l'attention de Monsieur le Maire
Hotel de Ville
30127 BELLEGARDE

Castelnau-le-Lez, le 24 février 2026

CONTRAT DE SERVICE

Monsieur,

Veillez trouver ci-joint notre proposition de prolongation de votre abonnement pour le service d'aide à la gestion des risques hydrométéorologiques pour la commune de Bellegarde :

DESIGNATION : Abonnement annuel au service d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques (inondation, tempête, fortes chutes de neige)

Abonnement de six ans (6 ans) : 4 500 €HT / an

A compter du 01/07/2026

Vous trouverez la description complète du service en annexe.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Bon pour accord le 08/04 /2026 (Offre valable 1 mois à compter de la date d'envoi).

Cachet et Signature de la collectivité

Juan MARTINEZ
Maire de Bellegarde





CLAUSE DE RESPONSABILITES :

Les prestations fournies par la société sont limitées à la fourniture d'éléments et d'informations d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques, en fonction des données de prévision d'événements pluvieux orageux, tempêtes, fortes chutes de neige émanant des services de l'Etat et de Météo France.

Le service PREDICT Services ne se substitue pas aux services de l'Etat, en particulier dans leur mission réglementaire de mise en alerte de la commune. La responsabilité de la société ne pourrait donc être invoquée pour un défaut d'alerte relevant des prérogatives, responsabilités et compétences de l'Etat. La prestation de PREDICT Services constitue une information complémentaire permettant l'aide à la décision et ne peut en aucun cas être qualifiée de système d'alerte.

La collectivité demeure seule responsable de la mise en œuvre des mesures de sauvegarde sur son territoire.

PREDICT Services ne pourra être tenu pour responsable de la fourniture d'informations qui s'avèreraient sans conséquence par la suite pour la collectivité.

PREDICT Services s'engage à fournir les services d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques, dans la mesure où les informations nécessaires sont disponibles et accessibles (informations METEO France, fonctionnement des réseaux d'électricité, de télécommunication etc. permettant la récupération, l'analyse des données et leur transmission à la collectivité). A cet effet, PREDICT Services est doté d'un réseau informatique sécurisé lui garantissant une autonomie de fonctionnement.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Montant et durée des prestations :

Le prix du service d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques de la collectivité est spécifié dans le présent devis.

Le tarif annuel sera actualisé sur la base de l'indice Syntec.

Le présent contrat est conclu pour une durée choisie par la collectivité.

Conditions de paiement :

Compte à créditer :

Titulaire : PREDICT Services

Numéro : Code établissement : 30007 - Code Guichet : 53037 Compte : 04328738000 -

Clé R.I.B : 35

Banque : NATIXIS de Paris

Mode de règlement :

Le paiement s'effectuera par virement.

Le montant annuel de la prestation d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques est facturé à la date de signature du contrat et au prorata temporis pour la première année.

Le montant annuel de la prestation d'aide à la décision pour la gestion des risques hydrométéorologiques est facturé en début d'année civile pour les années suivantes.

Délai maximum de paiement – taux des intérêts moratoires :

Le délai maximum de paiement de chaque prestation est de quarante-cinq jours.

En cas de dépassement de ce délai contractuel, le taux des intérêts moratoires applicable est le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle des intérêts moratoires ont commencé à courir augmentés de deux points.

PREDICT vous propose un service intégré de prévention et de gestion des risques hydrométéorologiques

- ✓ **Personnalisé** : une solution adaptée à votre commune et vos besoins
- ✓ **Réactivité** : une information transmise directement sur votre téléphone pour l'anticipation du phénomène à risque et le déclenchement à bon escient des actions pré identifiées et adaptées à la situation
- ✓ **Expertise** : une analyse des risques finement localisée à l'échelle du territoire de la collectivité et de son/ses bassin(s) versant(s)
- ✓ **Proximité** : l'équipe d'experts PREDICT à votre service 24h/24 et 7j/7



Un service d'astreinte 24h/24 et 7j/7 assurant une veille hydrométéorologique et un service d'assistance en temps réel

PREDICT Services, filiale de Météo France, BRL et Airbus Defence & Space, associe l'expertise météorologique, hydrologique, hydraulique et spatiale de ces trois partenaires.

Spécialisée dans l'assistance à la gestion des risques hydrométéorologiques depuis plus de 10 ans, PREDICT accompagne : - 25 000 collectivités

- 5 000 entreprises

- Plusieurs millions de particuliers



Plus d'info sur www.predictservices.com

Service d'aide à la gestion des risques

Votre commune est soumise à des risques hydrométéorologiques (inondation, tempête, fortes chutes de neige ou submersion marine), vous êtes le garant de la sécurité de vos concitoyens et la gestion des risques. Predict Services vous propose de vous accompagner en temps réel dans vos décisions, face aux situations de crise.

Les atouts de votre service :

- une assistance téléphonique apportée en temps réel par les ingénieurs d'astreinte
- la capacité à appeler la vigie 24h/24 et 7j/7 pour être accompagné tout au long de l'événement
- une information transmise par email et sms dès l'identification d'un phénomène à risque hydrométéorologique à partir d'une expertise à l'échelle de votre commune
- Un site internet personnalisé qui concentre toutes les données utiles à la gestion de crise :
 - De l'anticipation sur les phénomènes à risque avec la réalisation d'un bulletin d'anticipation des risques cartographiés lorsqu'une situation à risque est identifiée. L'accès aux prévisions de Météo France à 4 jours, accompagné d'un message de veille sur les risques hydrométéorologiques mis à jour à chaque évolution.
 - La visualisation en temps réel d'informations sur les risques hydrométéorologiques à venir et en cours sur le bassin versant (dynamique et cumul des précipitations, inforisques, réseaux de mesures hydro...), avec l'accès direct au plan d'action de la commune.
 - La mise à disposition d'un rapport d'événement après chaque épisode marquant.
- une solution adaptative accessible sur smartphone pour être informé, visualiser et suivre l'évolution de la situation
- l'appui in-situ d'un ingénieur pour la formation à l'utilisation du service, et l'aide à la réalisation ou la mise à jour de votre Plan Communal de Sauvegarde (PCS) multirisques, une carte d'action inondation au format AO ainsi qu'un débriefing annuel pour adapter la procédure d'aide à la décision
- un outil d'aide à l'élaboration du Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM)
- Un outil dynamique de Gestion des Opérations de Sauvegarde (GECOS) pour assurer le suivi des actions engagées sur le terrain
- la possibilité de participer tous les mois à un exercice d'activation de vos dispositifs de sauvegarde

